

COMPTE RENDU REUNION DU MARDI 12 JANVIER 2016 - COMMISSION VIE DE QUARTIER-CITOYENNETE - (1)

Conseillers présents : Maryam MARY, Inés ZAZENE, Héraldy JEAN-SIMON, James MARECHAL, Shama Yasmine KOULILEKH, Cheryne GUESMI et Ali Mohamed ZITOUUMBI.

Excusé(e) s : Ilias BOUKHARAZ, Benjamin LIMIER et Adam BOUGERN.

Animatrices : Leila TERBECHE-SACI et Cécile TOINE

Lieu: Centre de loisirs élémentaire, 42, avenue Anatole-France.

1. Rappel des projets en cours:

- Installer des parkings à vélo dans les écoles
- Organiser un évènement, une animation sur les quartiers.
- Sensibiliser les enfants aux dangers d'Internet : « Sur la toile, attention aux araignées ! »
- Installer des panneaux pour collecter les chewing-gums.
- Organiser une fête dans les parcs

2. Echanges entre les Conseillers et les animatrices :

- **Remise des invitations pour la prochaine commission :**

Les animatrices remettent aux Conseillers présents l'invitation pour la prochaine commission Vie de Quartier-Citoyenneté. Un courrier sera envoyé aux Conseillers absents.

- **Proposition des nouveaux Conseillers :**

Les nouveaux Conseillers continuent la présentation de leurs idées. Les animatrices donnent des informations sur les différentes propositions d'actions citées, celles qui existent déjà sur la ville, par exemple afin de trier et de ne garder que les nouvelles idées susceptibles d'être choisies comme axes de travail.

Ali-Mohamed souhaite qu'une bibliothèque soit créée sur le quartier de Triage, il s'interroge sur la mixité dans les sanitaires dans les écoles et il propose de promouvoir les droits de l'enfant.

James aimerait que les enfants puissent se rendre à l'école en vélo et souhaite l'ouverture d'une salle de jeux.

Lors de la dernière séance, Shama et Cheryne avaient proposé les idées suivantes:

- mettre plus de couleurs dans la ville,
- planter des arbres fruitiers dans les écoles,
- organiser des jeux en famille,
- organiser des débats autour de l'actualité, des rencontres autour d'un thème qui intéresse les enfants.

Après des échanges et un vote, les Conseillers retiennent les deux axes de travail suivants :

- promouvoir les droits de l'enfant et organiser des rencontres,
- Organiser des débats autour d'un sujet d'actualité ou un thème les concernant.

Ces 2 axes de travail seront présentés à l'ensemble du Conseil Municipal des Enfants lors de la prochaine séance plénière. Une fois qu'ils seront validés, les Conseillers pourront débiter le travail dessus.